

Communiqué

Le 15 octobre dernier, Christian PAUL, Député de la Nièvre, Anne EMERY-DUMAS et Daniel BARBIER, Vice-Président du Conseil Général chargé de l'Agriculture, Président de l'Union Amicale des Maires de la Nièvre, ont été reçus à leur demande au cabinet du Ministre de l'Agriculture, à la suite de l'intervention commune des parlementaires nivernais et du président de l'assemblée départementale.

Ce rendez-vous avait pour objet d'exposer au cabinet du Ministre la situation de la Nièvre très menacée par la révision des zonages amorcée il y a deux ans, sur fond de réforme en cours de la Politique Agricole Commune. Ils ont particulièrement insisté sur les répercussions désastreuses de la révision des zones défavorisées simples et des zones de piémont qui couvrent actuellement 75 % du territoire nivernais, estimant à 50 % des aides ICHN actuelles la perte qui résulterait de l'application brutale des critères retenus à Bruxelles.

Cette expression des élus nivernais a été très bien reçue par les collaborateurs du Ministre qui ont assuré que ce problème était parfaitement compris, et pris en compte dans les négociations en cours avec la Commission européenne. Stéphane LE FOLL sera amené à présenter, dans les prochaines semaines, des propositions permettant d'éviter une pénalisation des 1.600 exploitations nivernaises actuellement concernées par les zones défavorisées simples et de piémont.

Satisfaits de ces premiers engagements et du soutien affirmé du Ministre à la filière élevage du bassin allaitant, les élus nivernais ont insisté sur la nécessité de préserver, outre le bénéfice de l'indemnité compensatoire aux handicaps naturels, les dispositifs de soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.